

## Plan directeur du plein air urbain

---

### Activité de participation publique

#### Carte interactive

##### **Période**

24 mars au 16 avril 2023

##### **Lieu**

En ligne

##### **Participants**

938 contributions

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Comité exécutif

---

### Description

Les participants ont été conviés à utiliser une carte interactive en ligne pour pointer un lieu où ils pratiquent des activités de plein air urbain. Ils étaient aussi invités à documenter l'activité, à indiquer leur niveau de satisfaction et à suggérer des améliorations possibles.

### Limites de la méthodologie

Certaines limites méthodologiques s'appliquent :

- La carte interactive représente un échantillon non probabiliste. Elle a été complétée sur une base volontaire et non sur la base d'un échantillon représentatif de la population de la Ville de Québec. La clientèle pratiquant le plein air urbain est plus susceptible de démontrer de l'intérêt envers la présente démarche que la clientèle qui ne le pratique pas.
- Lors de la première phase des consultations, la clientèle jeunesse s'est avérée sous-représentée.
- Étant donné le nombre élevé de réponses aux questions ouvertes, elles ont été réparties de manière aléatoire, et seulement les 200 premières ont été traitées.

### Résultats de la carte interactive

Les répondants ont généré 938 points valides sur la carte interactive. Ces points correspondent à des sites où les citoyens pratiquent des activités.

Pour chacune des activités, des questions permettaient de caractériser la pratique recensée. Les tableaux et figures qui suivent brossent le portrait des activités de plein air pratiquées sur le territoire.

Sur une base annuelle, les principales activités pratiquées sont :

- la marche
- la course en sentier
- le ski de fond

Ces trois activités sont mentionnées par plus de 10 % des répondants. Il est à noter que les activités mentionnées à moins de 30 reprises représentent une très faible proportion des répondants. Il faut donc interpréter leurs résultats avec précaution.

**TABLEAU 1 - Activités pratiquées par les répondants**

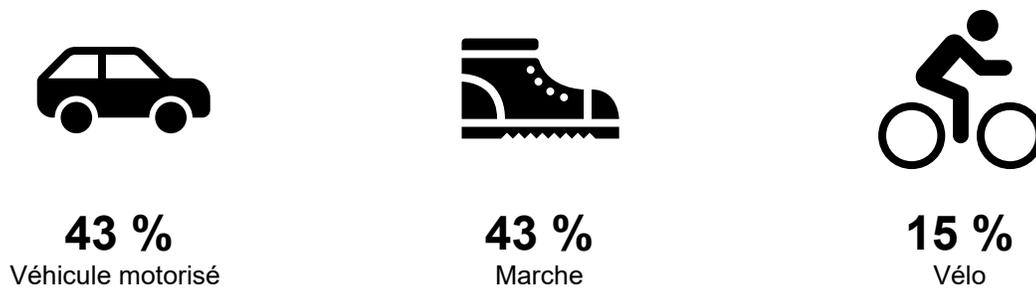
ACTIVITÉ PRATIQUÉE	NOMBRE DE RÉPONDANTS	PROPORTION (%)
Marche	330	35 %
Course en sentier	110	12 %
Ski de fond	99	11 %
Vélo	80	9 %
Vélo de montagne	54	6 %
Activité d'interprétation (ornithologie, spéléologie, observation)	40	4 %
Canot/kayak	31	3 %
Raquette	30	3 %
Vélo à pneus surdimensionnés (fatbike)	26	3 %
Patinage (sur glace ou à roulettes)	24	3 %
Activité avec chien(s) attelé(s)	19	2 %
Planche à pagaie (SUP)	18	2 %
Glissade	16	2 %
Escalade	13	1 %
Activité autotractée	13	1 %
Nage en eau libre	13	1 %
Pêche	7	1 %
Trottinette des neiges	7	1 %
Hébertisme aérien	3	0 %
Pédalo	3	0 %
Rafting	1	0 %

- Les répondants se rendent surtout sur leurs lieux de pratique en voiture (43 %). Cependant, étant donné la proximité du domicile et le caractère piétonnier ou cyclable

de certaines activités, la marche et le vélo sont également utilisés par une proportion considérable de répondants (36 % et 15 %).

- Les marcheurs et coureurs en sentier sont plus de 50 % à se rendre sur leur lieu de pratique à pied. De façon similaire, 84 % des cyclistes se rendent sur leur site à vélo. En revanche, pour les cyclistes de montagne et de vélo à pneus surdimensionnés, cette proportion chute à 57 % et 58 %. Cela peut s'expliquer notamment en raison de la localisation plus excentrée des lieux de pratique, mais également par le type de terrain recherché pour ces activités.

**FIGURE 1 - Mode de transport pour se rendre sur les lieux de pratique**



Les activités de plein air urbain pratiquées sur le territoire sont généralement d'une durée inférieure à 2 heures. Seuls 6 % des répondants indiquent faire des activités de plus de 3 heures.

Parmi les huit activités les plus mentionnées, une seule semble nécessiter une plage de temps plus importante : il s'agit du canot/kayak.

En effet, 75 % des adeptes y consacrent plus de 2 heures lorsqu'ils pratiquent cette activité. Cela s'explique notamment par la logistique nécessaire à cette activité (accès au plan d'eau, préparation de l'équipement, évaluation du courant, etc.).

**FIGURE 2 - Durée des activités de plein air urbain pratiquées**

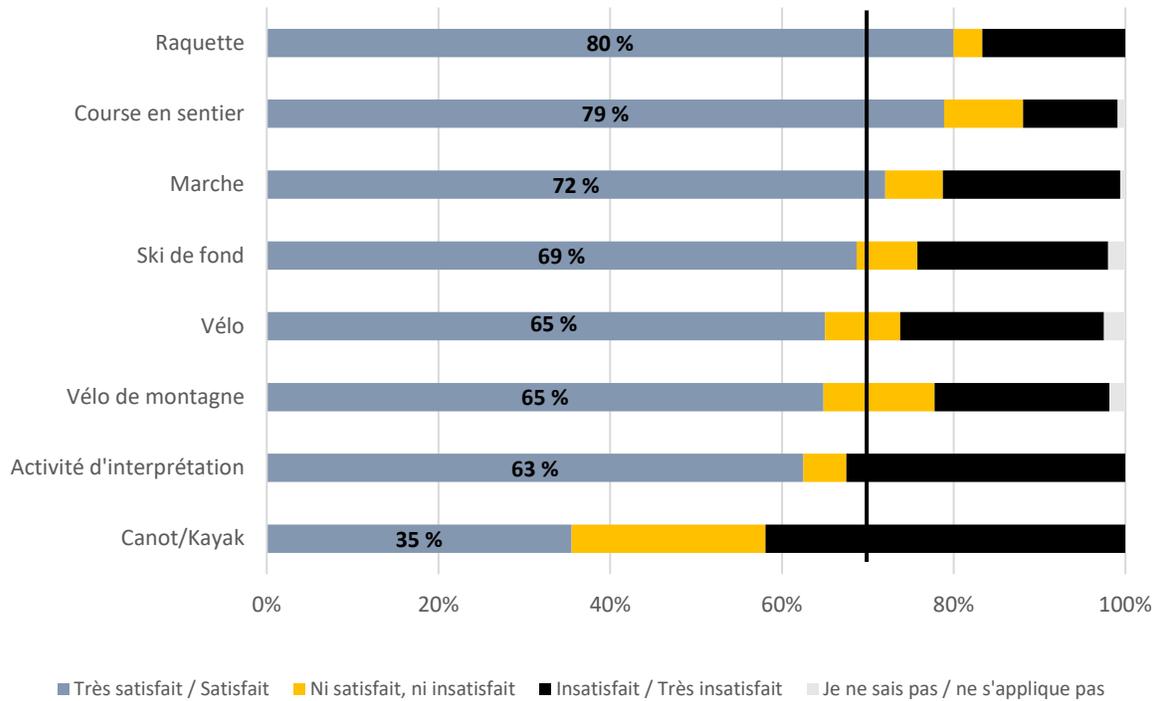


Pour chacune des activités pratiquées, les citoyens étaient en mesure d'indiquer leur satisfaction générale quant aux sites de pratique (équipements, aménagements, services).

Pour les huit activités ayant récolté plus de 30 mentions, au moins 70 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits des sentiers de raquette, de course en sentier et de marche.

Toutes proportions gardées, les adeptes de canot/kayak sont les moins satisfaits des sites de pratique : 42 % indiquent être insatisfaits ou très insatisfaits.

**FIGURE 3 - Satisfaction quant aux sites de pratique**



## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport au conseil municipal et à l'équipe de travail pour le plein air urbain.

## Réalisation du rapport

### Date

Le 26 février 2024

### Analyse et rédaction

Firme BC2

### Coordination du rapport

M<sup>me</sup> Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications